

Le 16 avril 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Solana Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») au www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve à l'adresse info@evolveetfs.com ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le gestionnaire a renoncé les frais de gestion sur les parts CAD du FNB Solana Evolve de la date de cet aperçu du FNB jusqu'au 31 décembre 2025.

Le FNB Solana Evolve est considéré comme un fonds commun de placement négocié en bourse (« FNB ») alternatif au sens de Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») et il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres fonds communs de placement. En tant que FNB alternatif, aux termes du Règlement 81-102, le FNB Solana Evolve est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux FNB classiques, notamment la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement et une capacité accrue d'investir dans des marchandises. Bien que ces stratégies précises soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB, elles peuvent, selon la conjoncture du marché, accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Le FNB Solana Evolve investit dans le Solana. Étant donné l'historique limité et la nature spéculative du Solana et la volatilité des marchés du Solana, il existe un risque considérable que le FNB Solana Evolve ne soit pas en mesure d'atteindre ses objectifs de placement. Un placement dans le FNB Solana Evolve n'est pas un programme de placement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui ont une connaissance et une compréhension approfondies du Solana et la capacité d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans le FNB Solana Evolve est considéré de risque élevé.

BREF APERÇU

| | | | |
|---------------------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------------|
| Date de création du FNB : | Au 9 avril 2025 | Gestionnaire du fonds : | Evolve Funds Group Inc. |
| Valeur totale au 16 avril 2025:* | S.O. | Gestionnaire de portefeuille : | Evolve Funds Group Inc. |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : ** | S.O. | Distributions : | Le cas échéant |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau. **Le RFG n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (période de 12 mois se terminant le 16 avril 2025)

| | | | |
|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|------|
| Symbole boursier : | SOLA | Volume quotidien moyen :* | S.O. |
| Bourse : | Bourse de Toronto (TSX) | Nombre de jours de négociation :* | S.O. |
| Devise : | \$ CA | | |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (période de 12 mois se terminant le 16 avril 2025)

| | |
|---------------------------------|------|
| Cours du marché :* | S.O. |
| Valeur liquidative :* | S.O. |
| Écart acheteur-vendeur moyen :* | S.O. |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Veillez consulter www.evolveetfs.com pour des informations plus à jour concernant le bref aperçu, les opérations et l'établissement du prix.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du FNB est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux fluctuations quotidiennes du cours du solana en dollars américains et de réduire au minimum les erreurs de reproduction en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure de fonds négociés en bourse.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 16 avril 2025. Les placements du FNB fluctueront.

| | |
|--|---|
| 10 principaux placements (au 16 avril 2025) % de la valeur liquidative | Répartition des placements (au 16 avril 2025) % des actifs |
| *CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU. | *CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU. |

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. En général, leur rendement est moins élevé et ils risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est **élevé**. Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation donnée par Evolve. En règle générale, ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| | | | | |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts CAD du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts CAD du FNB au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts CAD du FNB sur trois mois.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts CAD du FNB.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES FNB

Les FNB possèdent un panier de placements, comme les fonds communs de placement, mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des FNB :

Établissement du prix

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des placements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à cette date.

La **valeur liquidative** est utilisée pour calculer des informations financières à des fins de présentation d'information, comme les rendements présentés dans le présent document.

Ordres

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre

cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Il Convient aux investisseurs:

- recherchent exposition aux mouvements quotidiens du prix du Solana en dollars américains;
- recherchent solution de rechange commode et sûre aux placements directs dans le Solana;
- qui ont une connaissance et une compréhension approfondies du Solana;
- qui ont la capacité d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur les gains que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts CAD du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les autres FNB et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

| | |
|------------------------------------|---|
| 1. COURTAGES | Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts CAD du FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal. |
| 2. FRAIS DU FNB | Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation et d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 1,00 % de la valeur du FNB. Puisque ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles. |
| 3. FRAIS DU SERVICE DE JALONNEMENT | Sous réserve de l'approbation réglementaire requise, le FNB peut également jalonner les solanas dans son portefeuille afin d'obtenir des primes pour le FNB, lesquelles, après déduction des frais applicables (y compris les frais du service de jalonnement) et des dépenses, s'ajouteront à la valeur liquidative du FNB au profit des porteurs de parts. Evolve a le droit de recevoir une partie des primes de jalonnement générées pour le FNB par la jalonnement de Solana détenus dans le FNB, de sorte qu'au moins 65 % des primes reviennent au FNB et qu'au plus 35 % des primes reviennent à Evolve. |
| 4. COMMISSION DE SUIVI | La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi. |

AUTRES FRAIS

| Frais | Ce que vous payez |
|--------------|---|
| Autres frais | Un montant peut être facturé pour compenser certains coûts de transactions associés à une émission, un échange ou un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto. |

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer un dédommagement si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.

TD Canada Trust Tower, 161 Bay Street, Suite 1210, Toronto ON M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com

Le 16 avril 2025

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FNB Solana Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant, visitez le site Web d'Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») au www.evolveetfs.com ou communiquez avec Evolve à l'adresse info@evolveetfs.com ou en appelant au 416.214.4884 ou au 1.844.370.4884.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le gestionnaire a renoncé les frais de gestion sur les parts USD du FNB Solana Evolve de la date de cet aperçu du FNB jusqu'au 31 décembre 2025.

Le FNB Solana Evolve est considéré comme un fonds commun de placement négocié en bourse (« FNB ») alternatif au sens de Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») et il est autorisé à investir dans des catégories d'actifs ou à utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres fonds communs de placement. En tant que FNB alternatif, aux termes du Règlement 81-102, le FNB Solana Evolve est autorisé à utiliser des stratégies qui sont généralement interdites aux FNB classiques, notamment la capacité d'emprunter des fonds à des fins de placement et une capacité accrue d'investir dans des marchandises. Bien que ces stratégies précises soient utilisées conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du FNB, elles peuvent, selon la conjoncture du marché, accélérer le rythme auquel votre placement perd de la valeur.

Le FNB Solana Evolve investit dans le Solana. Étant donné l'historique limité et la nature spéculative du Solana et la volatilité des marchés du Solana, il existe un risque considérable que le FNB Solana Evolve ne soit pas en mesure d'atteindre ses objectifs de placement. Un placement dans le FNB Solana Evolve n'est pas un programme de placement complet et ne convient qu'aux investisseurs qui ont une connaissance et une compréhension approfondies du Solana et la capacité d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement. Un placement dans le FNB Solana Evolve est considéré de risque élevé.

BREF APERÇU

| | | | |
|---------------------------------------|-----------------|--------------------------------|-------------------------|
| Date de création du FNB : | Au 9 avril 2025 | Gestionnaire du fonds : | Evolve Funds Group Inc. |
| Valeur totale au 16 avril 2025:* | S.O. | Gestionnaire de portefeuille : | Evolve Funds Group Inc. |
| Ratio des frais de gestion (RFG) : ** | S.O. | Distributions : | Le cas échéant |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau. **Le RFG n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR LES OPÉRATIONS (période de 12 mois se terminant le 16 avril 2025)

| | | | |
|--------------------|-------------------------|-----------------------------------|------|
| Symbole boursier : | SOLA.U | Volume quotidien moyen :* | S.O. |
| Bourse : | Bourse de Toronto (TSX) | Nombre de jours de négociation :* | S.O. |
| Devise : | \$ US | | |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

INFORMATION SUR L'ÉTABLISSEMENT DU PRIX (période de 12 mois se terminant le 16 avril 2025)

| | |
|---------------------------------|------|
| Cours du marché :* | S.O. |
| Valeur liquidative :* | S.O. |
| Écart acheteur-vendeur moyen :* | S.O. |

*Cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Veillez consulter www.evolveetfs.com pour des informations plus à jour concernant le bref aperçu, les opérations et l'établissement du prix.

DANS QUOI LE FNB INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du FNB est de fournir aux porteurs de parts une exposition aux fluctuations quotidiennes du cours du solana en dollars américains et de réduire au minimum les erreurs de reproduction en utilisant les avantages des processus de création et de rachat offerts par la structure de fonds négociés en bourse.

Les tableaux ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 16 avril 2025. Les placements du FNB fluctueront.

10 principaux placements (au 16 avril 2025) | % de la valeur liquidative

*CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU.

Répartition des placements (au 16 avril 2025) | % des actifs

*CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE PUISQUE CE FNB EST NOUVEAU.

QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent. Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. En général, leur rendement est moins élevé et ils risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Evolve estime que la volatilité de ce FNB est **élevé**. Comme il s'agit d'un nouveau FNB, le niveau de risque n'est qu'une estimation donnée par Evolve. En règle générale, ce niveau de risque est établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

| | | | | |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|
| Faible | Faible à moyen | Moyen | Moyen à élevé | Élevé |
|---------------|-----------------------|--------------|----------------------|--------------|

Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du FNB pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du FNB.

AUCUNE GARANTIE

Les FNB n'offrent aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FNB?

Cette section vous indique le rendement des parts USD du FNB, le rendement étant calculé en utilisant la valeur liquidative du FNB. Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendements annuels

Cette section vous indique le rendement des parts USD du FNB au cours des dernières années civiles.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette section présente le meilleur et le pire rendement des parts USD du FNB sur trois mois.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

Rendement moyen

Cette section présente la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans les parts USD du FNB.

Toutefois, cette information n'est pas disponible puisque le FNB est nouveau.

NÉGOCIATION DES FNB

Les FNB possèdent un panier de placements, comme les fonds communs de placement, mais se négocient à la bourse comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des FNB :

Établissement du prix

Les FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

Les FNB sont achetés et vendus sur les bourses au cours du marché. Le cours du marché peut changer tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et la variation de la valeur des placements du FNB peuvent influencer sur le cours du marché.

Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote a deux parties : le cours acheteur et le cours vendeur.

Valeur liquidative

Comme les fonds communs de placement, les FNB ont une valeur liquidative. Elle est calculée après la clôture de chaque jour de bourse et reflète la valeur des placements du FNB à cette date.

La **valeur liquidative** est utilisée pour calculer des informations financières à des fins de présentation d'information, comme les rendements présentés dans le présent document.

Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur est prêt à payer si vous voulez vendre vos parts de FNB. Le cours vendeur est le cours le plus bas qu'un vendeur est prêt à accepter si vous souhaitez acheter des parts de FNB. La différence entre ces cours est appelée « écart acheteur-vendeur ».

En général, un écart acheteur-vendeur plus faible signifie que le FNB est plus liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Ordres

Il existe deux façons principales pour passer des ordres : les ordres au marché et les ordres à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours actuel du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, les cours du marché des FNB peuvent être plus volatils vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable d'utiliser un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment du jour de bourse.

À QUI LE FNB EST-IL DESTINÉ?

Il convient aux investisseurs:

- recherchent exposition aux mouvements quotidiens du prix du Solana en dollars américains;
- recherchent solution de rechange commode et sûre aux placements directs dans le Solana;
- qui ont une connaissance et une compréhension approfondies du Solana;
- qui ont la capacité d'absorber la perte d'une partie ou de la totalité de leur placement.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur les gains que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en espèces ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Cette section présente les frais que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts USD du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous sur les autres FNB et placements qui pourraient vous convenir à moindre coût.

| | |
|---|---|
| 1. COURTAGES | Vous devrez peut-être payer une commission chaque fois que vous achetez et vendez des parts USD du FNB. Les commissions peuvent varier selon la maison de courtage. Certaines maisons de courtage peuvent offrir des FNB sans commission ou exiger un montant d'achat minimal. |
| 2. FRAIS DU FNB | Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB. Les frais du FNB sont composés des frais de gestion, des frais d'exploitation et d'opération. Les frais de gestion annuels du FNB sont de 1,00 % de la valeur du FNB. Puisque ce FNB est nouveau, les frais d'exploitation et les frais d'opération ne sont pas encore disponibles. |
| 3. FRAIS DU SERVICE DE JALONNEMENT | Sous réserve de l'approbation réglementaire requise, le FNB peut également jalonner les solanas dans son portefeuille afin d'obtenir des primes pour le FNB, lesquelles, après déduction des frais applicables (y compris les frais du service de jalonnement) et des dépenses, s'ajouteront à la valeur liquidative du FNB au profit des porteurs de parts. Evolve a le droit de recevoir une partie des primes de jalonnement générées pour le FNB par la jalonnement de Solana détenus dans le FNB, de sorte qu'au moins 65 % des primes reviennent au FNB et qu'au plus 35 % des primes reviennent à Evolve. |
| 4. COMMISSION DE SUIVI | La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Le FNB ne verse aucune commission de suivi. |

AUTRES FRAIS

| Frais | Ce que vous payez |
|--------------|---|
| Autres frais | Un montant peut être facturé pour compenser certains coûts de transactions associés à une émission, un échange ou un rachat de parts. Ces frais ne s'appliquent pas aux porteurs de parts qui achètent ou vendent leurs parts par le biais de la Bourse de Toronto. |

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat. Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler une souscription, ou dans certains territoires, de réclamer un dédommagement si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec Evolve ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

Evolve Funds Group Inc.

TD Canada Trust Tower, 161 Bay Street, Suite 1210, Toronto ON M5J 2S1

info@evolveetfs.com

416.214.4884

1.844.370.4884

www.evolveetfs.com